

Les cinq principaux groupes de travail du Conseil de l'Arctique soutiennent collectivement un programme centré sur le développement durable et la protection de l'environnement dans la région arctique. Ensemble, ils s'efforcent de s'attaquer aux problèmes les plus cruciaux auxquels est confronté le Nord circumpolaire, où la coopération multilatérale est essentielle. Ces groupes comprennent le Groupe de travail sur le développement durable, la Protection des milieux marins arctiques (PMMA), le Programme de contrôle et d'évaluation de l'Arctique (PCEA), le Programme de prévention des urgences, de protection civile et d'intervention (PUPCI) et la Conservation de la flore et de la faune arctiques (CFFA). On désire accroître les tâches de ces groupes et en créer d'autres. Cependant, l'insuffisance de fonds continue de gêner les programmes actuels et nous empêche d'élargir efficacement le champ d'activités des groupes de travail.

Le secrétariat du Conseil de l'Arctique est un sujet que l'on doit traiter afin d'appuyer plus efficacement les efforts déployés par les groupes de travail, mais aussi de garantir la viabilité et l'efficacité du secrétariat. Le Conseil de l'Arctique doit entretenir des liens efficaces avec les autres tribunes régionales, les programmes bilatéraux et les discussions multilatérales. Ces relations sont cruciales car elles permettent d'éviter le chevauchement et de maximiser les activités de sensibilisation et l'efficacité. Tous les membres du Conseil de l'Arctique ainsi que des autres tribunes régionales ont reconnu ce besoin. Un engagement continu est essentiel si on veut assurer le travail du secrétariat. Un secrétariat efficace pourrait se baser sur le travail qui a déjà été accompli pour cataloguer les divers programmes et activités se déroulant dans la région circumpolaire.

Par l'intermédiaire du Volet nordique de la politique étrangère du Canada, le Canada a l'intention de centrer les efforts de sa politique et d'augmenter ses ressources pour renforcer les activités actuelles du Conseil de l'Arctique et promouvoir le rôle des participants permanents. En effet, l'appui du Canada à la nouvelle société civile du Nord pourrait s'avérer très précieux, car il pourrait influencer le processus décisionnel des grandes capitales relativement aux questions concernant l'Arctique. Il facilitera l'établissement de relations entre les habitants du Nord et appuiera l'accroissement des liens entre le Nord et le Sud. Le Canada continuera d'appuyer les activités communautaires autochtones, tout en favorisant la participation et le leadership des dirigeants des collectivités autochtones.

Le Canada encouragera l'établissement de liens plus étroits entre le Conseil de l'Arctique et les autres tribunes où l'on discute des questions relatives à l'Arctique. Lorsque cela sera possible, on cherchera à élargir les activités du Conseil en commençant peut-être par la création d'un lien entre les nouveaux enjeux économiques et

*Par l'intermédiaire du Volet nordique de la politique étrangère du Canada, le Canada a l'intention de centrer les efforts de sa politique et d'augmenter ses ressources pour renforcer les activités actuelles du Conseil de l'Arctique et promouvoir le rôle des participants permanents.*